



LE MOT DU MAIRE

Chères Rédingeuses, chers Rédingeois,

Le temps passe vite. Voilà déjà un peu plus de trois mois que la nouvelle équipe municipale est à l'œuvre au service de notre commune.

Ces premières semaines ont été consacrées à l'écoute, à la découverte et au dialogue. Nous avons rencontré les agents municipaux, les responsables associatifs, les artisans, les commerçants, les acteurs économiques ainsi que de nombreux habitants. Ces échanges sont précieux. Ils nous permettent de mieux comprendre les attentes de chacun, de mesurer les atouts de notre commune mais aussi d'identifier les défis qui nous attendent.

Nous avons également engagé un travail de fond sur l'organisation de nos services municipaux. Les années à venir seront marquées par plusieurs départs à la retraite, des évolutions de postes et des adaptations nécessaires pour continuer à offrir un service public de qualité. Dans cette perspective, nous échangeons avec des communes de taille comparable à la nôtre afin de comparer les organisations, partager les bonnes pratiques et préparer l'avenir avec pragmatisme.

Préparer l'avenir, c'est aussi préserver nos capacités financières afin de pouvoir continuer à investir dans les équipements, les services et les projets qui amélioreront le quotidien des habitants. C'est un équilibre parfois délicat, mais indispensable pour construire une commune dynamique et attractive.

Cette dynamique passe également par la vie locale. Je tiens à remercier les nombreuses associations qui contribuent chaque jour à l'animation de notre village. Elles sont une richesse essentielle pour le lien social et le vivre-ensemble.

Dans cet esprit, nous avons eu le plaisir d'organiser récemment notre première soirée-conférence consacrée à la nutrition. Le succès rencontré et la qualité des échanges nous encouragent à poursuivre cette démarche. D'autres rendez-vous seront proposés dans les mois à venir. Une nouvelle conférence est d'ores et déjà envisagée à l'automne et nous aurons l'occasion de vous en communiquer prochainement les modalités. Ces moments de partage, de réflexion et de découverte participent pleinement à la vitalité de notre commune.

Mais la qualité de vie à Réding repose également sur l'implication de chacun dans son quotidien.

Nous constatons encore trop souvent des comportements qui nuisent à la sécurité de tous : excès de vitesse, non-respect des stops, circulation inadaptée ou stationnement sur les trottoirs. Derrière ces situations se trouvent parfois des enfants, des personnes âgées, des parents avec poussette ou des personnes à mobilité réduite qui doivent partager l'espace public en toute sécurité. Chacun d'entre nous peut contribuer à améliorer cette situation par davantage de vigilance et de respect des règles.

Le développement des trottinettes et autres engins de déplacement individuel appelle également à la prudence. Ils ont toute leur place dans notre commune à condition que leur utilisation se fasse dans le respect des règles et des autres usagers.

Le bien-vivre ensemble s'exprime aussi à travers l'attention que nous portons à notre cadre de vie. Une commune agréable est le résultat d'une multitude de gestes simples accomplis chaque jour par ses habitants : entretenir son caniveau, retirer les mauvaises herbes devant sa propriété, veiller à la propreté des abords de son habitation, participer au fleurissement et à l'embellissement de son environnement immédiat.

La végétation mérite également une attention particulière. Les arbres, haies et arbustes doivent être entretenus afin de ne pas empiéter sur les trottoirs, les voies publiques ou les propriétés voisines. Au-delà des règles prévues par la loi, il s'agit avant tout d'une marque de respect envers ses voisins et envers l'ensemble des habitants.

Je souhaite également rappeler l'importance du respect de la tranquillité publique. Les horaires encadrant les travaux de bricolage, de jardinage ou l'utilisation d'équipements bruyants ont été définis afin de concilier les besoins de chacun avec le droit légitime au calme et au repos.

Enfin, je souhaite évoquer un principe qui me tient particulièrement à cœur : celui de l'équité.

Les règles d'urbanisme ne sont pas de simples formalités administratives. Elles garantissent l'égalité de traitement entre tous les habitants et permettent d'assurer une juste contribution de chacun au financement des services publics locaux. Qu'il s'agisse d'une extension, d'une véranda, d'un abri de jardin, d'une piscine ou de tout autre aménagement, les déclarations et autorisations nécessaires doivent être effectuées. Lorsque des situations n'ont pas été régularisées, la loi permet souvent d'y remédier. Les services municipaux restent naturellement disponibles pour accompagner les habitants dans leurs démarches.

Le respect des règles, la courtoisie, la propreté, la sécurité et la solidarité sont autant de petites attentions qui, réunies, font la force d'une commune et la qualité de vie que nous apprécions tous.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous remercie pour votre confiance, votre engagement et votre attachement à notre village.

Je vous souhaite un très bel été, fait de moments de détente, de convivialité et de partage

Bien cordialement,

Le Maire

Gérard LEYENDECKER



LES ACTU'S DU SECOND TRIMESTRE 2026

Intervention des Sapeurs-pompiers à l'école Maternelle

Le 27 avril, les élèves de l'école maternelle « LA RUCHE » ont pu assister à un exercice de sécurité incendie dirigé par les Sapeurs-pompiers du Centre de Secours de Sarrebourg.

Une manœuvre qui a fortement intéressé les élèves.



Ecole Louis Pasteur, une classe de CM1-CM2 bien inspirée !

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Moselle avait organisé un concours sur le thème « Imagine ton cadre de vie idéal ». Les élèves de la classe CM1-CM2 dirigée par Madame NOIR ont travaillé pendant l'année scolaire sur les thématiques de la qualité du cadre de vie quotidien telles que la densité, l'architecture bioclimatique, la gestion de l'eau de pluie et le vivre ensemble. Félicitations à Mme NOIR et ses élèves qui ont remporté le **1^{er} prix** du concours.



Les représentants de la municipalité ont pu apprécier la qualité du travail fourni qui a été explicité par les élèves.

Cérémonie du 8 mai

La cérémonie commémorative de l'armistice du 8 mai s'est déroulée dans une ambiance empreinte de recueillement et de respect. Elle a débuté par un office religieux célébré par le père Raja et le diacre M. Fischer.

La commémoration s'est ensuite poursuivie autour du monument aux morts, place du Souvenir Français. De nombreux acteurs locaux ont pris part à cet hommage : les sapeurs-pompiers, la fanfare de Réding, les anciens combattants, une délégation du 1er RI, la chorale Saint-Pierre et Saint-Paul ainsi que les autorités officielles. La cérémonie a été marquée par le dépôt d'une gerbe au pied du monument aux morts. L'un des moments forts de cette matinée fut l'interprétation de la Ballade nord-irlandaise par les élèves de l'école élémentaire Louis Pasteur, une prestation particulièrement appréciée de l'assistance.



À l'issue de la cérémonie, le maire a remercié l'ensemble des participants avant de les convier à un vin d'honneur servi à la salle des Chevaliers.



Aménagement cyclable

Deux réunions de présentation du projet de liaison cyclable entre les gares de Réding et Sarrebourg ont été proposées aux habitants de Réding le lundi 18 mai. Une première rencontre avec les porteurs du projet de la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud et la Municipalité a débuté à 15 heures et permis aux habitants des rues concernées de découvrir sur place les aménagements prévus. Une seconde réunion, qui a intéressé un public nombreux, a eu lieu en soirée salle Wolfersberger.

Les travaux ont débuté le 8 juin, tel que prévu au planning, et devraient durer 6 mois. Notre commune devrait être impactée par les travaux à compter du mois de septembre.

Réunion Associations

C'était un engagement pris par l'équipe municipale, lors de la campagne électorale, de rencontrer Le tissu associatif. C'est ainsi que Monsieur le Maire avait invité, vendredi 29 mai, les représentants des différentes associations locales à se réunir pour un moment d'échange. Le but de cette réunion était de permettre à chacun de s'exprimer librement. Tour à tour, les Présidents et Représentants ont pris la parole pour partager la réalité de leur quotidien.

Monsieur le Maire et l'équipe municipale ont écouté avec une grande attention chaque intervention. Ces échanges ont permis de dresser un état des lieux réaliste et ambitieux de la vie associative communale.



Réunion Artisans commerçants



Toujours dans le cadre de ces engagements, artisans et commerçants de notre commune ont été reçus par Monsieur le Maire, les adjoints et des membres du Conseil Municipal, le mardi 2 juin, afin de faire connaissance, d'échanger sur leurs activités professionnelles, leurs attentes et leurs projets.

La municipalité souhaite ainsi établir un partenariat actif avec les acteurs économiques locaux afin de les soutenir dans leurs activités et de renforcer l'attractivité de la commune.

Conférence du 8 juin

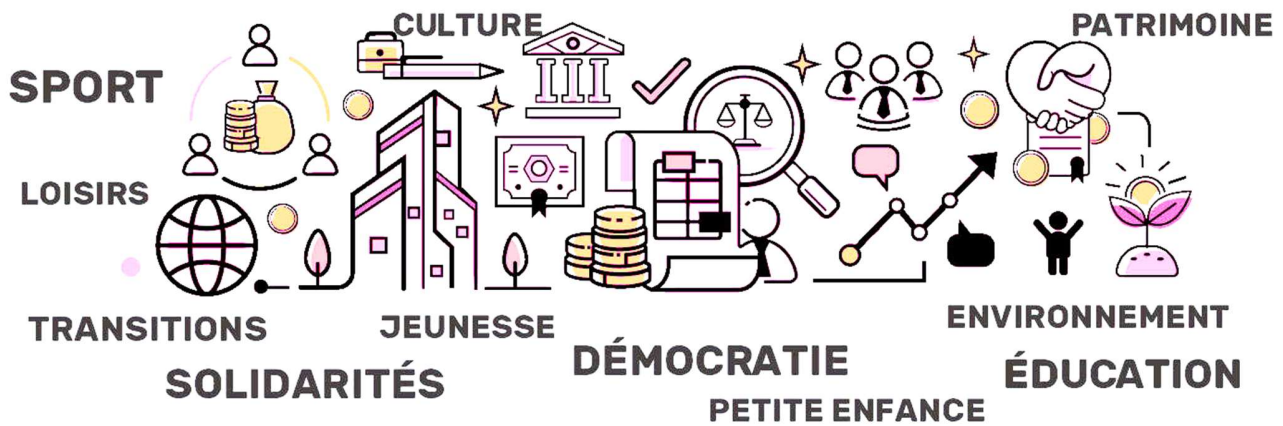
C'est devant un public intéressé et attentif que le Docteur Sébastien Weibel, pharmacien dans notre commune, a animé une conférence sur le thème de "l'intérêt sur la santé d'une alimentation non industrielle". Ce thème avait fait l'objet de la thèse de fin d'études du Docteur Sébastien Weibel. Un verre de l'amitié, à base de jus de pomme bio, a clôturé cette soirée riche en informations et au cours de laquelle le conférencier a pu répondre aux nombreuses questions du public.



Visite entreprise REKO

Ce 11 juin, le Président Directeur Général et les Directeurs de la société Reko Energie Bois, implantée sur la Zone Horizon à Réding, ont accueilli Monsieur le Maire, Madame la Directrice Générale des Services, les adjoints et conseillers municipaux qui ont ainsi pu découvrir le site, les activités et les projets d'aménagement de la plateforme qui permettront le développement de l'entreprise.

LE BUDGET DE LA COMMUNE



Lors de la séance du conseil municipal du 9 avril dernier, le budget a été adopté à l'unanimité. Le budget du fonctionnement s'élève à 2 791 392 €, alors que le budget d'investissement s'équilibre à 1 323 840 €. Les dotations de l'État ont subi une nouvelle baisse de l'ordre de 15 000 €. La dette par habitant s'élève à environ 680 € et coût de la dette est de 129 000 € en remboursement de capital et à 33 000 € en coût des intérêts. La capacité de désendettement est inférieure à cinq ans, ce qui est très rassurant.

La crise énergétique mondiale nous a amené à prévoir 190 000 € en dépense énergétique pour l'ensemble de la commune. Nous avons réussi également à provisionner environ 61000€ pour financer une première phase de rénovation des chaussées, suite aux travaux d'adduction d'eau et d'assainissement qui auront lieu très prochainement dans la partie ancienne du village.

Le taux de taxe d'habitation a été voté en augmentation à 16,44 %, alors que les taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties n'ont pas subi d'évolution.

La municipalité s'est engagée à une importante revue des dépenses afin de maîtriser au mieux le budget de fonctionnement et ainsi pérenniser et conserver un budget d'investissement qui permettra à la commune et à la municipalité de mener des projets à l'attention de tous les Rédingeois.

Le taux de vacances des logements et de l'ordre de 9 %. J'invite les propriétaires de ces logements vacants à rencontrer notre équipe pour évoquer les raisons de cette vacance et si besoin les accompagner pour remettre leurs biens sur le marché. La demande en logement est forte à REDING. Il est dommageable de laisser ces maisons sans habitant.

Nous travaillons également sur les parcelles vacantes en zone urbanisée que des propriétaires ne souhaitent pour l'instant pas mettre sur le marché. Nous souhaitons rencontrer ces propriétaires pour évoquer ces situations, les comprendre et les accompagner de façon à optimiser l'urbanisation de notre ville et à traiter les dents creuses.

LES ACTU'S SPORTIVES

Des équipes de football victorieuses

Une belle victoire pour nos joueurs de l'équipe fanion qui, au terme d'une saison palpitante, accèdent en Régionale 2 pour la prochaine saison. L'équipe portée par de nombreux supporters a été victorieuse 4 buts à 1 face à l'équipe de Montbronn.

Notons également que l'équipe B, qui évolue en division 2, a terminé la saison à la 1^{ère} place, ex aequo, avec l'équipe 1 de Château-Salins.

Bravo pour ces belles performances !



Finale départementale de Football

Quel beau parcours ! Après avoir décroché leur qualification pour la finale de la Coupe de Moselle, l'équipe des U16 a touché du doigt le titre suprême. Face à un adversaire redoutable, le FC Metz, l'équipe Rédingeoise a tout donné sur le terrain avant de s'incliner avec les honneurs, décrochant ainsi le titre très respecté de vice-champion de Moselle.



Champion de Tennis

Jérôme François, coach au Tennis club de Réding est devenu dimanche 18 mai Champion du Grand-Est en catégorie 45+ ! Jérôme s'est imposé au terme d'un superbe match qui s'est disputé à Nancy en 3 sets. Une immense fierté pour Jérôme et pour tout le club de Réding.

Grâce à cette magnifique victoire, Jérôme a pu représenter les couleurs du tennis Club de Réding sur les mythiques Terres Battues de Roland-Garros à l'occasion de la phase finale des Championnats de France qui s'est déroulée du 20 au 24 juin. Félicitations Jérôme pour cette performance exceptionnelle !



Des adjointes fortement impliquées !

Bien que totalement novices dans le domaine, nos adjointes, Laurence et Sylvie, en charge notamment des relations avec les associations locales, n'ont pas hésité à participer au traditionnel tournoi annuel de pétanque organisé le samedi 20 juin par l'A.D.E.L.

Un tournoi organisé de main de maître qui rencontre toujours un beau succès auprès des amateurs de cette activité bien conviviale.

LES ACTU'S DIVERSES



Installation d'un défibrillateur au stade de football

En France, environ 50.000 personnes sont victimes chaque année d'un arrêt cardiaque extrahospitalier, soit 130 personnes par jour. Sans action de la part d'un témoin, le taux de survie de la victime est de l'ordre de 8%.

La pratique d'un massage cardiaque associée à l'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe multiplie les chances de survie par 5. C'est ainsi, qu'afin d'assurer la protection des joueurs et du public, un défibrillateur a été installé sur le mur extérieur de la guérite d'entrée au stade.

Cet équipement souligne les efforts d'investissement de la Municipalité en matière de protection des citoyens puisqu'il s'ajoute au premier défibrillateur déjà installé en Mairie. Tous deux sont accessibles 24h/24h 7 jours sur 7.

Une initiation à l'utilisation du défibrillateur et une sensibilisation aux gestes qui sauvent, ouvertes à tous, ont été animées par les Sapeurs-pompiers de notre commune les **18 et 29 juin**.

Les données sur la délinquance à Réding

La Municipalité tient à vous informer des chiffres officiels des délits enregistrés sur notre commune qui ont été communiqués par le service statistique ministériel de la sécurité intérieure.

Type	01 à 04/2025	01 à 04/2026	Variation
Vols sans violence contre des personnes	1	0	-1
Coups et blessures volontaires	2	2	0
Cambriolages de logements	5	4	-1
Vols de véhicules	1	1	0
Vols d'accessoires s/véhicules	0	1	1
Total	9	8	-1

LA VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE DE REDING

Célébration de la fête Nationale

La Municipalité vous convie à venir nombreux aux festivités qui se dérouleront le samedi 11 juillet !



**FEU
D'ARTIFICE
AU
STADE MUNICIPAL**
À PARTIR DE 19H

11 juillet 2026

DÉMONSTRATION DE COUNTRY AVEC
COUNTRY OUTLAWS

BAL POPULAIRE AVEC L'ORCHESTRE
ANYWAY

Entrée gratuite pour tous
Pizza-flamms, buvette et petite restauration sur place

AS REDING 1936

Ville de Reding